

Direction du Pôle Santé

## DÉLIBÉRATION N° 220628-04 CONSEIL PLENIER DU POLE SANTE

Séance du 28 juin 2022

POINT 6 – Approbation des Modifications maquettes du DFGSO2, à partir de l'année universitaire 2022-2023 de l'UFR d'Odontologie

VU le code de l'éducation ;  
VU les statuts de Nantes Université ;

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

Membres en exercice : 32

Nombre de votants : 28

Par :

Voix pour : 28

Voix contre : 0

Abstentions : 0

### **Article n°1 : Approbation**

Le conseil plénier du Pôle Santé approuve, à l'unanimité, les Modifications de maquettes du DFGSO2, à partir de l'année universitaire 2022-2023 de l'UFR Odontologie (jointes en annexe).



À Nantes, le 28 juin 2022,  
La Directrice du Pôle Santé,

  
Professeur Pascale JOLLIET

Extrait transmis au Recteur de la région académique Pays de la Loire et de l'académie de Nantes, Chancelier des universités, le **29 septembre 2022**

Publié sur le site internet de Nantes Université le **18 juillet 2022**